

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2843 - LUNDI 20 FÉVRIER 2017



Le Premier ministre et l'Ambassadeur de Chine au Congo assistent au traitement du pin

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

FL Group se lance
dans la production
de la résine à Loudima

Installée à Loudima, dans le département de la Bouenza, la société chinoise FL Group, spécialisée dans la production de la résine, envisage de faire passer sa production annuelle à plus de 2000 tonnes contre 220 actuellement en phase expérimentale.

« Le but visé par la société est de produire 600 tonnes par mois. Nous envisageons d'augmenter nos effectifs parce que nous comptons multiplier les espèces forestières du massif de Loudima par le reboisement. Depuis le lancement du projet, FL Group a déjà expédié, vers la Chine, près de mille deux cents tonnes de résine », a précisé son coordonnateur, lors de la visite du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. [Page 2](#)

SANTÉ PUBLIQUE

Brazzaville accueille la réunion de haut niveau sur la polio

Les représentants du Cameroun, du Niger, du Nigeria, du Tchad et de la Centrafrique sont attendus le 22 février au siège de l'OMS-AFRO à Brazzaville à la faveur d'une réunion consultative de haut niveau consacrée à la lutte contre la polio

pour les pays autour du Lac Tchad. La directrice régionale de l'OMS et les représentants de l'Unicef desdits pays feront également le déplacement de Brazzaville accompagnés de leurs équipes techniques. À l'occasion, une mission de l'Organisa-

tion mondiale des vaccins (Gavi) conduite par son directeur général assistera, le 24 février, au lancement du projet T4D « SMS pour améliorer la vaccination de routine » soutenu par l'Unicef et le ministère de la Santé et de la Population.

JUSTICE

Ouverture d'une enquête
sur le décès de l'ex-
colonel Marcel Ntsourou

Ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, condamné à des travaux forcés à perpétuité en 2014, l'ex-colonel Marcel Ntsourou est décédé vendredi à Brazzaville suite à un arrêt cardio-respiratoire.

« Le service des urgences de l'hôpital central des armées Pierre- Mobengo a reçu de l'infirmerie de la Maison d'arrêt de Brazzaville le nommé Marcel Ntsourou. Après l'avoir examiné en urgence et relevé que le corps ne représentait aucune lésion externe apparente, il a été cliniquement constaté le décès du susnommé suite à un arrêt cardio-respiratoire », a déclaré le médecin général, directeur central des services de santé des armées, Pascal Ibata.

Le procureur de la République, André Gakala Oko, a ordonné à la police judiciaire d'ouvrir une enquête et de procéder, dans l'immédiat, à l'audition de Franck Mbani, neveu et codetenu du disparu. [Page 7](#)



GESTION DES ENTREPRISES

La SNDE forme ses agents
au nouveau code de
passation des marchés

Afin d'offrir aux cadres et agents des outils nécessaires d'une bonne gestion des deniers publics, la direction générale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a organisé à leur endroit une formation dont le but est de corriger les erreurs du passé.

Au cours de cet atelier consacré aux principales modalités de planification et de passation des marchés, les agents se sont familiarisés avec les notions portant sur le montage des dossiers d'appel d'offres ; la planification des marchés publics ; la passation des marchés de prestations intellectuelles ainsi que la prévention et la gestion des contentieux.

[Page 4](#)

FISCALITÉ

Sensibilisation aux
nouvelles dispositions
sur les prix de transfert

En vue d'une meilleure connaissance des dispositions des prix de transfert, une notion applicable au Congo depuis la publication de la nouvelle loi de finances, le cabinet Ernst & Young a sensibilisé les représentants d'entreprises et les acteurs économiques à la fiscalité internationale qui renvoie à la né-

cessité de fixer des relations économiques équilibrées au sein des groupes transfrontaliers. [Page 5](#)

ÉDITORIAL
Sélection[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Sélection

Le travail qui débute dans les coulisses de la scène politique en prévision des prochaines élections législatives est à tous égards important, voire même essentiel. Centré, dans les partis de la majorité comme dans ceux de l'opposition, sur le choix des hommes et des femmes qui brigueront un siège dans la nouvelle Assemblée nationale, il aura un impact majeur sur la vie de notre nation. De lui dépendent, en effet, les rapports de force au sein des grandes formations, mais aussi le dialogue qui s'instaurera dans la principale instance représentative de la Nouvelle République.

Comme cela se passe toujours dans ce contexte une bataille féroce se joue sur le terrain entre les élus sortants et ceux qui ambitionnent de les remplacer. Elle oblige les premiers à défendre âprement leur bilan et les seconds à démontrer, preuves à l'appui, qu'ils seront plus efficaces dans les travées de la chambre basse du Parlement que ceux ou celles qui y siégeaient jusqu'à présent. Un duel sans pitié, d'autant plus dur qu'il se déroule dans la discrétion au sein des partis politiques et des organisations de la société civile.

Sauf à naviguer dans les arcanes de ces structures il est impossible pour le commun des mortels que nous sommes de savoir ce qu'il sortira de cette première phase non officielle du futur scrutin législatif. Mais il est évident que de la sélection qui s'opère présentement dans le silence dépendra l'efficacité des actions qui seront engagées demain dans le cadre du programme de rupture assigné par le président de la République au gouvernement et à la majorité qui le soutient.

Qu'il nous soit permis d'ajouter à ce qui précède que deux des critères qui devraient figurer en bonne place dans le dossier des députés sortants sont, d'une part, leur présence régulière tout au long de leur mandat dans la circonscription où ils ont été élus et, d'autre part, l'assiduité dont ils ont fait preuve sur les bancs de l'Assemblée nationale lors des différentes sessions parlementaires. Au-delà des idées nobles que défendront les futurs candidats pendant la campagne à venir leur efficacité et leur sérieux seraient ainsi récompensés. Et, surtout, les citoyens auraient la garantie que les députés les représenteront de façon efficace tout au long de la nouvelle législature.

Les Dépêches de Brazzaville

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

FL Group produira plus de deux mille tonnes de résine par an

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba a effectué le 17 février, une mission de travail à Loudima, dans le département de la Bouenza.

Il a mis à profit cette occasion pour visiter les réalisations de la société chinoise de droit congolais, FLGroup, dont le travail consiste à extraire la résine à partir des pins du massif forestier de Loudima.

Selon le coordonnateur principal de cette société, M. Weng Mikaël, la résine est une matière inflammable, grasse et onctueuse à partir de laquelle on fabrique des produits cosmétiques de haute qualité comme des colles, encres, peintures de qualité supérieure...

« FL Group produit près de deux cent vingt tonnes de résine par mois, soit deux mille six cent - quarante tonnes par an. Le but visé par la société est de produire six cents tonnes par mois. Nous employons actuellement près de six cent travailleurs. Nous envisageons d'augmenter nos effectifs parce que nous comptons multiplier les espèces forestières du massif de Loudima par le reboisement. Depuis le lancement du projet, FL Group a déjà expédié, vers la Chine, près de mille deux-cent tonnes de résine », a-t-il expliqué.

La ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, qui faisait partie de la délégation, a indiqué que le massif forestier de Loudima s'étend sur six mille hectares. « L'État congolais avait deux massifs forestiers sur lesquels il comptait. Celui de Pointe-Noire a été anarchiquement



Une vue des pins produisant la résine (DR)

occupé par des personnes mal intentionnées. Nous devons militer pour protéger la réserve forestière de Loudima dont l'exploitation par FL Group contribue largement à la diversification de notre économie », a-t-elle expliqué.

De son côté, Clément Mouamba a salué les activités que mène cette société avant d'ajouter qu'elles intègrent la vision du gouvernement qui se résume à la diversification de l'économie congolaise. Il a invité les travailleurs à plus d'assiduité au travail et de discipline.

Le Premier ministre a assuré l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, qui faisait par-

tie également de la délégation, que le gouvernement congolais milite pour la protection de tous les étrangers vivant de manière régulière sur son territoire congolais.

Le chef du gouvernement a attiré l'attention de tous les habitants de la Bouenza et plus particulièrement de Loudima pour mettre fin aux assassinats crapuleux des étrangers, en mission de service au Congo. Il faisait ainsi allusion au décès, dans les circonstances quelque peu sombres, d'un chinois à la société FL Group. Le Premier ministre a déclaré que les drames de ce genre ne doivent plus se répéter.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONE CÉMAC

Les experts en douane arrêtent plusieurs recommandations

Le séminaire régional sur la poursuite des réformes d'administration douanière dans les pays de la Cémac, tenu du 14 au 17 février à Brazzaville, a arrêté dans son agenda, plusieurs recommandations.

Au titre de la maîtrise des flux, première recommandation, il s'agit d'informatiser toutes les étapes de la procédure douanière liée à l'importation, de renforcer l'appropriation par les douaniers du système informatique. De suivre le respect des délais légaux fixés pour l'accomplissement des formalités douanières.

Pour la mise en œuvre des contrôles pertinents à travers la gestion des risques (autre recommandation), le séminaire a retenu l'envoi préalable des manifestes électroniques, de cibler les envois à risque sur la base des manifestes, et aussi de renforcer les capacités en matière d'évaluation en douane, d'instituer et développer les renseignements contraignants en matière tarifaire et d'origine, de renforcer la gestion des exonérations, d'identifier et traiter les opérations à risque en matière de transit, de développer des applications de gestion informatisée du contentieux.

Les experts ont également soutenu qu'au titre de l'organisation des services impliqués dans les procédures, d'élaborer et diffuser des instructions cadres sur la répartition des

rôles dans le traitement et le suivi de la prise en charge et des déclarations, d'élaborer et diffuser des manuels de procédures pour assurer la mise en œuvre des changements organisationnels, élaborer un barème progressif d'amendes sur les infractions, de renforcer le contrôle interne.

Au titre du renforcement de l'informatisation à l'appui de procédures et des contrôles, il a été décidé d'élaborer un plan d'actions prioritaires de réformes nécessitant un appui informatique et de mettre en place des équipes de projets dirigés par des fonctionnels et comprenant des informaticiens.

Enfin, au titre de la poursuite des projets de réforme engagés au cours du précédent programme régional, dernière recommandation, les experts envisagent de moderniser le cadre législatif et de renforcer la coopération et le partenariat entre les administrations douanières.

Intervenant à cette occasion, le chef de la mission du Fonds monétaire international (FMI), Gilles Parent a salué les progrès réalisés dans les adminis-



La photo de famille des participants (Adiac)

trations douanières des différents pays de la Cémac, ceci à différents niveaux même si, ces derniers n'ont pas tous le même niveau d'avancement. « Notre engagement en tant que FMI, c'est d'appuyer ce cadre logique et son utilisation dans la priorisation des activités d'assistance technique auprès des bailleurs de fonds et d'autres institutions », a-t-il dit.

Enfin, le conseiller à la fiscalité et à la douane au ministère des Finances, représentant le ministre, Guénolé Mbongo Koumou, a rappelé aux participants, « notre adversaire à tous, c'est la crise économique qui entraîne des déséquilibres

économiques dans nos pays et au seuil de cette parole, je mesure les défis auxquels nos pays sont confrontés. »

« L'enjeu pour nous aujourd'hui, c'est la mobilisation des ressources intérieures pour faire face à la chute des prix des matières premières sur les marchés mondiaux, garantir le bon fonctionnement de l'Etat et le financement des projets structurants, gages de la croissance économique future. Et cette mobilisation des ressources intérieures passe inévitablement par des réformes structurelles et notre capacité à sécuriser les recettes fiscales et dou-

nières. Ces changements sont nécessaires pour assurer l'efficacité, notamment dans la simplification et l'harmonisation des procédures douanières, dans la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale et ce, afin de préserver le tissu économique de nos Etats », a-t-il conclu.

Rappelons que la réunion a connu la participation de neuf administrations douanières de la Cémac, de la RDC, du Burundi et de Sao Tomé et Príncipe, ainsi que de la commission de la Cémac. Elle s'est inscrite dans l'agenda des activités du département des finances publiques du FMI.

Jean Jacques Koubemba

LE FAIT DU JOUR

Prédictions étonnantes

Avec un air de naïveté que pourrait en partie expliquer leur adolescence, de jeunes enfants se relayent à la télévision pour évoquer dans une publicité* ce que sera leur futur proche si les sociétés dans lesquelles ils vivent aujourd'hui ne se débarrassent pas de la violence sous toutes ses formes. Evidemment que sur ce point ils disent la vérité, les images qui passent en boucles sur le petit écran en témoignent.

Aux quatre coins de la planète, entre un tir de missile nord-coréen condamné à l'unanimité par les Nations unies et une démission plus ou moins fracassante d'un haut dignitaire de l'administration Trump commentée à longueur de journée par les médias et les réseaux sociaux, l'actualité internationale ce sont aussi ces morts par dizaines et par centaines de milliers causés par les calamités naturelles, les attentats terroristes et les conflits armés

qui affectent plusieurs régions du monde.

D'où, peut-être, l'interprétation qu'en font ces jeunes enfants à la télé. Victimes indiquées des guerres dont ils ne sont en aucune manière des instigateurs, ces enfants présentés dans la publicité répètent nonchalamment des annonces fatales concernant leur propre avenir : le premier gosse déclare qu'il sera tué d'une balle dans le dos, sa camarade sera pour sa part emprisonnée à vie, leur ami prophétise qu'il tombera sous les balles d'un sniper, il y en a un autre qui sans doute mourra pendu. Ainsi de suite...

On peut souligner l'originalité de cette trouvaille publicitaire, mais on ne peut pas s'abstenir d'exprimer de l'étonnement, de la frayeur même devant des

prophéties aussi violentes mises dans la bouche de ces beaux petits jeunes gens qui seraient inspirés de se projeter dans le meilleur des mondes ; celui que tous ceux qui ont la charge de conduire la destinée des nations bâtiront avec le concours de ces gamins et pour un bonheur partagé.

Elles sont en effet dures à regarder les images montrant les corps déchiquetés de paisibles citoyens fauchés par une bombe dans un marché ou sur une quelconque place publique. Des fois, avant de les diffuser, les médias préviennent de leur caractère « choquant », ou choisissent simplement de les gérer au mieux, question de ne pas en rajouter inutilement. Dans une large mesure, elles sont toujours choquantes les images montrant des enfants confrontés à des situa-

tions pénibles ou extravagantes.

Il est vrai que l'un des messages, peut-être la synthèse de cette pub inspirée, fait allusion au choix du métier de journaliste. La voix qui le porte n'a pas de visage, mais ce message semble résumer le combat pour la liberté de la presse, la liberté d'informer qui défie les frontières, surmonte les obstacles et les risques auxquels les professionnels des organes font face au quotidien. Tel est le combat des hommes et des femmes qui vont parfois au-delà des limites de l'investigation pour prendre à revers la vérité dans ses moindres retranchements. Le faire comprendre aux décideurs est une chose essentielle, mais le faire dire de la sorte par des gosses fausse un tout petit peu le casting. En toute confraternité !

Gankama N'Siah

SNDE

Les cadres sensibilisés aux enjeux du changement de paradigme et à l'audit interne

La direction générale de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) a organisé le 17 février en partenariat avec l'Institut congolais de l'audit et du contrôle internes (Icaci), un séminaire de sensibilisation à l'audit interne, à l'intention de ses directeurs centraux et départementaux, les chefs de départements et chefs de service et autres cadres

L'objectif de ce séminaire qui s'est tenu à la Préfecture de Brazzaville était de présenter aux participants l'intérêt et les enjeux à la fois du changement de paradigme (changement de logiciel mental) et l'audit interne. Il leur a permis d'acquiescer une bonne communion de cette nouvelle fonction avec l'ensemble des parties prenantes au sein de la SNDE. En effet, les participants ont suivi au cours de cette réunion d'échanges et de partage sur l'impact de l'audit interne, deux communications. La première a porté sur « le change management » traitant du passage du département « Contrôle général de gestion » à celui de « d'Audit interne ». Ce qui implique l'actualisation du comportement et l'état d'esprit utile pour la réalisation des performances. Le second exposé portant sur la fonction « Audit interne » a mis en évidence sa place et son rôle au sein de la SNDE.

Selon le 2^e vice-président, chargé du département étude, développement et prospective de l'Icaci, Lala Akossa, la fonction, « Audit interne » est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation, une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations. Elle lui apporte ses conseils pour les améliorer

et contribue à créer de la valeur ajoutée. « La fonction d'audit interne est aujourd'hui la bienvenue au regard des enjeux et défis actuels auxquels la SNDE doit faire face, pour l'atteinte de ses objectifs, notamment la mise en œuvre du



Les participants ; crédit photo Adiac

contrat de performance signé avec l'Etat congolais pour une durée de 5 ans (2013-2018) ; la réalisation du plan stratégique ; devenir une société de référence dans le secteur de l'eau en Afrique », a-t-il rappelé. Lala Akossa a, par ailleurs, exprimé la disponibilité de cette association de droit congolais, à but non lucratif, créé en juin 2007, d'accompagner la SNDE dans sa volonté d'asseoir la fonction

d'audit interne pour minimiser les risques inhérents à l'exploitation et améliorer les performances.

Présidant les travaux, le directeur général de la SNDE a rappelé que la vision, les missions et les valeurs de cette société sont

engageons à remplir notre mission de participer au développement économique, à l'amélioration des conditions socio-sanitaires et de vie des populations par la production et la distribution d'une eau de qualité en République du Congo, en nous appuyant sur nos valeurs : sécurité, honnêteté, équité, professionnalisme et solidarité », a-t-il laissé en-

le respect de nos valeurs et des procédures établies », a précisé Louis Patrice Ngagnon.

« Accepter le changement de comportement et d'état d'esprit »

Le département Audit interne créé par décret 2016-41 du 11 février 2016 a été mis en place, a-t-il déclaré, pour aider toutes les entités de la société à atteindre ses objectifs. En effet, ce département va assister et soutenir chaque responsable opérationnel à identifier les risques pouvant l'empêcher d'atteindre ses objectifs, leurs causes, afin de les réduire en mettant en place les procédures de contrôle interne. Pour réduire l'incertitude inhérente à toute décision, ce département sera systématiquement, a-t-il ajouté, consulté pour analyser et donner des avis informés et motivés sur les questions juridiques, économiques et financières liées à la gestion de la société. « Nous devons donc accepter le changement de comportement et d'état d'esprit, condition sine qua non, pour rendre effectifs tous les résultats escomptés avec la mise en place de l'Audit interne au sein de notre société », a instruit le directeur général, annonçant qu'une série d'ateliers de restitution seront organisés à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie et à Oyo.

Parfait Wilfried Douniama

tendre.

En effet, pour la réalisation du plan stratégique 2016-2020, le succès de cette société de service public réside dans le pilotage au quotidien de la performance de chacune de ses équipes et de l'ensemble des agents. « Le pilotage de la performance durable implique donc la mise en place des indicateurs, l'effectivité de la surveillance et une assistance à l'exécution dans

Des nouvelles modalités de passation des marchés publics

La session de formation des cadres et agents de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE) sur les modalités de passation des marchés publics, initiée par la direction générale de contrôle des marchés publics (DGCMP), s'est achevée le 17 février sur une note de satisfaction.

Au terme de cet atelier consacré aux principales modalités de planification et de passation des marchés, l'idée de la création au sein de la SNDE d'une cellule de gestion des marchés publics. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du décret du 20 mai 2009 insti-

tuant un nouveau code de passation des marchés publics en République du Congo.

Durant les cinq jours de formation, les participants ont échangé sur le montage des dossiers d'appel d'offres et des demandes de cotisation ; la planification des marchés publics ;

l'ouverture des plis, évaluation des offres et attribution du marché ; la passation des marchés de prestations intellectuelles ainsi que la prévention et la gestion des contentieux.

« Cette formation a été bénéfique pour nous les apprenants et constituera une

valeur ajoutée pour notre entreprise », ont déclaré les participants lors de la clôture de l'atelier. La formation étant théorique, ces bénéficiaires ont souhaité un prolongement, avec le modèle théorie-pratique.

Pour leur directeur, Louis Patrice Ngagnon, en organisant cet atelier de renforcement des capacités, la SNDE vient de poser un jalon « significatif » dans sa marche vers des per-

formances plus appréciables. « Si hier nous avons commis des erreurs, grâce à cette formation (...), vous devez travailler pour l'intérêt de la bonne gestion des deniers publics. Car, l'argent qui permet de financer les activités de l'eau ou de réaliser des investissements proviennent des contribuables congolais », a interpellé Louis Patrice Ngagnon.

Le directeur général du contrôle des marchés publics, Jean-Didier Elongo, insistant sur la qualité de la collaboration avec la direction de la SNDE, a salué cette initiative qui va sans doute améliorer la prestation de cette société d'Etat.

« Le code des marchés publics doit être appliqué dans toute sa dimension... Alors il faut aller vite afin de mettre en place cette structure de gestion des marchés publics pour que le travail s'effectue désormais selon les règles de l'art », martèle Jean-Didier Elongo.

Fiacre Kombo



La photo de famille (Adiac)

FINANCES/FISCALITÉ

Le cabinet « Ernst & Young - EY Congo » édifie les entreprises sur la réglementation fiscale des prix de transfert

Les nouvelles dispositions sur les prix de transfert sont applicables depuis la publication de la nouvelle loi de finances. « C'est une notion de fiscalité internationale, complexe dans sa mise en œuvre et quelque peu méconnue, raison pour laquelle nous avons souhaité éclairer la lanterne des sociétés et opérateurs économiques... », a expliqué, Crespin Simedo Pereira, associé, directeur juridique et fiscal de EY Congo.

Comme chaque année, le cabinet EY Congo a récemment présenté la loi de finances 2017 dans ce contexte marqué par une certaine morosité économique du fait principalement de la baisse des prix des matières premières et notamment le cours du baril du pétrole. Selon Crespin Simedo Pereira, les autorités fiscales, comme l'année dernière, n'ont pas apporté beaucoup de changements au dispositif fiscal actuel. Parmi les principales nouveautés, le changement le plus important concerne la fiscalité relative aux prix des transferts. Il explique que c'est en raison du renforcement de la réglementation sur les prix de transfert que le cabinet EY Congo a jugé nécessaire de se focaliser sur les nouvelles mesures applicables: « *compte tenu de la complexité et de la densité de cette matière, nous avons souhaité inviter notre confrère et spécialiste des flux financiers internationaux, Franck Berger, associé chez EY France et responsable du département Prix de Transfert de la grande région qui englobe l'Europe, le Moyen Orient, l'Inde et l'Afrique.* »

Face à une centaine de représentants des entreprises de divers secteurs de l'économie, Franck Berger a longuement exposé sur les dispositions internationales et nationales qui régissent les prix de transfert. C'est une notion de fiscalité internationale, qui renvoie à la nécessité de fixer des relations économiques équilibrées au sein des groupes transfrontaliers. Il s'agit de la fiscalité applicable aux facturations internes entre les sociétés d'un même groupe implantées



Les experts exposant devant les représentants d'entreprises (Adiac)

généralement dans les juridictions fiscales différentes. Les parties doivent rechercher dans leurs relations un équilibre économique, tel le prix, et qui doit être fixé par référence à ce qui aurait été négocié entre des entreprises non affiliées, en application du principe de pleine concurrence. Il précise que les prix de transfert ne sont pas, certes, une technique d'évasion fiscale, comportement légalement répréhensible, mais peuvent participer à l'optimisation fiscale (comportement légal visant à réduire la charge d'impôt) et ce d'autant que les Etats tendent à adopter des mesures d'attractivité fiscale.

Or, dans une économie mondiale en crise, l'intervenant rappelle que, l'optimisation fiscale est actuellement décriée et les Etats cherchent à équilibrer leurs budgets en adoptant de nouveaux textes fiscaux en faisant notamment recours à l'Organisation de coopération de développement économiques (OCDE) et au Manuel des Nations unies.

Dans son exposé, Franck Berger souligne que les dispositions fiscales adoptées par les

autorités congolaises sont globalement similaires à celles de l'OCDE, notamment en ce qui concerne, d'une part, les méthodes pour la détermination du prix en respectant le principe de pleine concurrence et, d'autre part, la documentation que les entreprises doivent produire annuellement aux administrations pour justifier que les prix qu'elles appliquent au sein de leurs groupes n'a pas été fixé arbitrairement mais correspondent bien à des conditions de marché. Enfin, Franck Berger conclut : « *La réglementation des prix de transfert n'est pas encore bien connue au Congo, raison pour laquelle il est crucial de mener toutes les analyses notamment juridiques, fonctionnelles et économiques pour rechercher le juste prix à la fois afin qu'elle soit respectée par les groupes et les Etats et que ces entreprises comme des personnes physiques puissent avoir un comportement citoyen en payant correctement l'impôt qui ressort de leurs déclarations fiscales. Avec plus de 4000 collaborateurs dédiés à cette matière, notre cabinet*

EY est bien entendu disposé à accompagner tous les acteurs dans la recherche de ce juste prix.

Concernant les autres nou-

veautés de la loi de finances, elles ont été exposées par Crespin Simedo Pereira avec un panel composé de Messieurs Pierre-Alix Tchiongho, Clément Rebière et David Loemba, directeurs fiscalistes chez EY Congo. Au nombre de ces nouvelles mesures figurent notamment, les aménagements apportés aux dispositions en matière d'impôt sur les sociétés forfaitaires qui concernent essentiellement la zone de Lianzi (entre le Congo et l'Angola) pour uniformiser le régime fiscal et le relèvement de l'amende pour le report de dépôt des déclarations fiscales. « *L'administration fiscale a, semble-t-il, constaté un certain abus du côté du contribuable à vouloir chaque fois déposer les déclarations en retard et, de ce fait, a décidé de rehausser les pénalités applicables* », a expliqué le directeur juridique et fiscal de E.Y Congo, Crespin Simedo Pereira.

Par ailleurs, la nouvelle loi de finances a renforcé les dispositions relatives au contrôle fiscal sur un exercice déjà vérifié en cas de problématiques identifiées en matière de prix

de transfert. Elle a également apporté des modifications sur le contentieux fiscal en fixant, d'une part, de nouvelles règles pour l'émission des titres de perception et, d'autre part, de nouveaux délais à respecter en cas de réclamation. La taxe sur les transferts de fonds a également connu des changements en appréhendant les ventes de devises ou la mise à disposition de devises à soi-même ou aux tiers et surtout en permettant aux banques et bureaux de change agréés, sous certaines conditions de forme et de déclaration, de déduire comme en matière de TVA, la taxe qu'ils auraient payée sur certaines de leurs opérations. Enfin, la nouvelle loi a réduit le tarif de la taxe d'occupation des locaux (TOL) à usage professionnel et surtout celui de la taxe immobilière en fixant un taux de 5% sur les loyers annuels en lieu et place d'un montant correspondant à 1/12^e des loyers.

« *Le travail que nous faisons, en tant que cabinet est de sensibiliser les entreprises sur les nouvelles mesures fiscales pour qu'elles ne soient pas amenées à payer, par ignorance, des pénalités inutilement. Concernant ces nouvelles mesures, surtout la réglementation sur les prix de transfert et en attendant son instruction d'application, nous demandons aux administrations fiscales de faire preuve davantage de pédagogie dans l'application de ces nouveaux textes pour permettre aux contribuables de mieux les connaître et de ne pas appliquer mécaniquement les pénalités qui pourraient davantage fragiliser les entreprises dans un contexte économique déjà difficile* », a rappelé Crespin Simedo Pereira.

Rominique Nerplat Makaya

ŒUVRES CARITATIVES

Le Rotary club doyen de Pointe-Noire assiste les démunies

Le Rotary club doyen de Pointe-Noire a secouru, le 9 février, les personnes démunies et vulnérables à l'occasion de la soirée caritative organisée au Centre culturel Jean-Baptiste Taty- Loutard à Mpita dans l'arrondissement 1 Lumumba. La soirée a été marquée d'un appel aux dons sous forme de bulletin de parrainage. Ces dons collectés ont été redistribués aux différentes associations qui œuvrent en faveur des personnes dému-

nies et vivant dans la précarité notamment Avenir positif ; Action de solidarité internationale et Caritas Congo.

Le président du club doyen, David Bourion, a indiqué dans son mot de circonstance que les dons des donateurs ont permis au Rotary de créer un trait d'union avec les associations afin de réaliser les multiples actions caritatives à l'endroit des personnes en situation de vulnérabilité.

Selon lui, le concours multiforme des sponsors à savoir Total E & P Congo, la Fondation Brasco, SN Plasco a permis de lancer un nouveau mode évolutif de réalisation des dons : les dons en ligne. « *Toute personne souhaitant apporter son aide aux actions du Rotary peut le faire sur le site du Rotary Club doyen* », a rappelé David Bourion. Notons que la place du Rotary a été inaugurée le 10 février. C'est un jardin public

situé à la place Jean Baptiste Missamou en face de la société Tractafic. Cet espace a été réaménagé par le Rotary club doyen et doté des bancs en matériaux recyclables ; de nouveaux espaces dallés en béton ; de nouveaux espaces verts et un éclairage public photovoltaïque autonome. Les usagers peuvent se connecter en mode Wi-Fi gratuitement à cet endroit pendant 15 mn par jour.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE ASSOCIATIVE

France-Volontaires lance une formation en communication à Brazzaville



Les encadrateurs et les partenaires (DR)

Le projet de formation émane d'un besoin identifié auprès des associations locales et internationales ayant exprimé le désir de se former et développer des compétences en techniques de communication. Cette formation qui est destinée aux volontaires et communicants des associations et organisations internationales prendra fin le 23 mars prochain à la grande bibliothèque universitaire où elle a lieu. Six modules sont au programme : processus de communication et communication humanitaire, stratégie,

supports et plan de communication, médias sociaux, mobile et web marketing, communication de crise et éthique et le fundraising. « Les enjeux de la communication pour les associations sont nombreux : identitaire, informatif, d'influence, relationnel. La communication permet de travailler sur l'image perçue, la notoriété, tout en consolidant sa crédibilité et l'impact de ses actions auprès du public et de ses partenaires, qu'ils soient techniques, institutionnels ou financiers », a expliqué Li-

cius Karenzo, représentant de France Volontaires Congo et RD Congo.

Au lancement de cette formation, les partenaires de France-Volontaires comme MTN et le Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud) ont été représentés. En rappel, France Volontaires est une plateforme des engagements volontaires et solidaires à l'international. La structure a pour objet de promouvoir et développer les différentes formes d'engagement.

Rominique Nerplat Makaya

EDUCATION

Un programme pour former des jeunes en anglais parlé et écrit

English Access Microscholarship Program
et's welcome
ur newest group!
Congo - Brazzaville
February 9, 2017



Des jeunes apprenants (DR)

Congo-Brazzaville Fulbright Alumni Association (CBFAA) vient de lancer, en partenariat avec l'ambassade des États-Unis au Congo, The English Access Microscholarship Program, sponsorisé par le Département d'État américain

Le but de ce programme lancé récemment à Brazzaville est de former les jeunes congolais du secondaire en anglais parlé et écrit pour les préparer à concourir aux programmes d'échange américains, s'inscrire dans les universités américaines pour les études académiques ou postuler aux emplois auxquels la langue anglaise est un critère de sélection. Tout est financé par ce programme : livres, cahiers, stylos, transport, nourriture etc.

Créée en 2012 et sponsorisée par le département d'État américain, l'association CBFAA regroupe d'anciens étudiants congolais ayant étudié dans ce pays. L'objectif de cette association dirigée par Bovid Chirshiler Atouta est de mener des actions à caractère communautaire et social.

Parfait Wilfried Douniama

APPEL DE CANDIDATURE

Envoyer les candidatures à : adrpointenoire@hotmail.com

Lieu : Pointe Noire (République du Congo)
Une société privée de droit congolais, opérant dans le secteur industriel recrute un agent pour le développement de ses activités.

01 - Intitulé du poste : ELECTROMECHANICIEN

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tous les systèmes mécaniques et électriques en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur, et des différents fournisseurs.
Assurer le Suivi de l'exécution des inspections de routine du système et équipement électromécaniques.
Assurer le Suivi de la réparation et maintenance journalières des équipements. Assurer le Suivi de la gestion du stock des pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports des maintenances.
Participer à l'élaboration des programmes d'activités.
Assurer le Suivi du programme de formation du personnel de la maintenance et mettre en évidence les indicateurs de performances y relatifs.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5).
Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum.

Compétences requises :

Posséder les connaissances techniques

nécessaires utiles à l'exercice de son métier.

Maîtriser la langue anglaise.

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.

Posséder les connaissances ITC.

02 - Intitulé du poste : AGENT CHARGE DE L'INSTRUMENTATION

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller et suivre l'accomplissement de la maintenance prévisionnelle, préventive et corrective de tout le système d'instrumentation de la Centrale en conformité avec les plans de maintenance de l'opérateur et des différents fournisseurs.
Cogérer les contrats de Maintenance Globale.
Suivi de l'exécution des inspections de routine du système instrumentation et des équipements.
Suivi des réparations, et de la maintenance journalière des systèmes et des instruments.
Suivi de gestion du stock des instruments et pièces de rechange par l'opérateur.
Gérer la programmation et élaborer les rapports de maintenance.
Gérer le fichier du flux des pièces de rechange et en maîtriser les coûts. Gérer le fichier des interventions.
Contribue à assurer l'interface et la gestion des contacts avec les sociétés pour les activités.
Signaler toute anomalie / non-conformité / situations à risque.

Profil requis :

Avoir un Diplôme d'ingénieur électricien ou électrotechnique (formation BAC+5)

Instrumentation.

Avoir BAC +2/3 avec une expérience professionnelle de cinq (05) ans minimum en génie des systèmes industriels. Maîtriser la langue anglaise.

Compétences requises :

Posséder les capacités d'analyse, de synthèse, de proposition, d'innovation, d'adaptation aux nouvelles technologies, d'organisation, de recherche, de motivation et de développement.
Posséder les connaissances en ICT.

03 - Intitulé du poste : COST CONTROL

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Maîtrise des coûts du projet et production des rapports précis et rapides, vérification du rendement des coûts par rapport au plan.
Identification des zones de dépassement de budget potentiel nécessitant des mesures correctives. Evaluation des coûts de structure selon les coûts estimatifs existants et maîtrise des coûts documentés.
Exécution des mises à jour de l'allocation suivant les coûts documentés conformément à l'état d'avancement des travaux.
Maîtrise des plans contractuels d'approvisionnement et exécution des mises à jour de ces plans.

Analyse du gain et gestion de tous les rapports des coûts qui sont un support pour le reporting des coûts.

Profil requis :

Etre titulaire d'un BAC +2 ou Licence en Economie (de préférence).
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle des coûts.

Avoir une bonne connaissance en Economie Générale (Economie, Economie Planification et Contrôle, Estimation / budgétisation / analyse / contrôle des coûts).
Avoir la capacité de gestion de projet (Programme et budget, Préparation du rapport de clôture, Contrôle des coûts - Budgétisation).
Bonne connaissance de la langue anglaise.

04 - Intitulé du poste : ADMINISTRATEUR DES CONTRATS

Il/Elle doit avoir les capacités suivantes :
Veiller à la prise en compte impactant les contrats de services tout au long de leur cycle de vie. Faire des propositions des plans de progrès et formuler les plans d'actions.
S'assurer de l'impact de tout changement sur le niveau de service, particulièrement sur les engagements de niveau de service et sur les accords opérationnels (interne et sous-traitance).
Analyser et évaluer les résultats des indicateurs, proposer les plans d'actions et assurer le reporting. Faire le suivi budgétaire du contrat, veiller à ce que le service soit rendu.

Profil requis :

Etre titulaire d'un Master en Droit.
Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'administration des contrats.

Compétences requises :

Connaissance du Contrat et du service contractualisé. Connaissance en contrôle de gestion.
Connaissance des mécanismes budgétaires.
Bonne connaissance de la langue Anglaise.

JUSTICE

Le parquet confirme le décès de Marcel Ntsourou

L'ex-colonel et ancien secrétaire général adjoint du Conseil national de sécurité, Marcel Ntsourou, condamné aux travaux forcés à perpétuité en 2014 est décédé vendredi à Brazzaville suite à un arrêt cardio-respiratoire.

« Le service des urgences de l'hôpital central des armées Pierre Mobengo a reçu de l'infirmerie de la Maison d'arrêt de Brazzaville, le nommé Marcel Ntsourou. Après l'avoir examiné en urgence et relevé que le corps ne représentait aucune lésion externe apparente, il a été cliniquement constaté le décès du susnommé suite à un arrêt cardio-respiratoire », a déclaré le Médecin général, directeur central des services de santé des armées, Pascal Ibata. Marcel Ntsourou qui purgeait une peine d'emprisonnement à la Maison d'arrêt de Brazzaville a trouvé la mort dans les circonstances qui restent encore à élucider, à en croire le procureur de la République, André Gakala Oko.

Selon lui, c'est aux environs de 11 heures que le directeur de la Maison d'arrêt a été alerté par le neveu du défunt, Franck Mbani, un codétenu de Marcel Ntsourou, sur le fait que son oncle venait de faire un malaise.

Ce dernier, a précisé le procureur de la République, avait sollicité et obtenu depuis plus d'une année, la possibilité de cohabiter dans sa cellule avec son neveu condamné au même titre que lui.

« Fort de ce qui précède, j'ai ordonné à la Police judiciaire



Marcel Ntsourou devant la chambre criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville, en 2014 (DR) d'ouvrir une enquête et de procéder immédiatement à l'audition de monsieur Franck Mbani pour élucider les circonstances de la survenue inopinée du malaise de celui-ci », souligne le communiqué du procureur de la République, précisant que son parquet tiendra informé l'opinion nationale de l'évolution de cette enquête.

Selon une source pénitentiaire, Marcel Ntsourou est tombé dans sa cellule vers 11h00 et est entré

dans un profond coma avant de rendre l'âme à 11 heures 20 minutes à l'hôpital militaire ou il n'a pu être réanimé.

Peu avant sa condamnation à perpétuité, Marcel Ntsourou avait été jugé et condamné pour « rébellion, détention illégale d'armes de guerre et de munitions, assassinat, coups et blessures volontaires et association de malfaiteurs » par la chambre criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville

Guy-Gervais Kitina

LIONS CLUBS INTERNATIONAL

7200 préservatifs masculins distribués par le Léo club Brazzaville Kimia



La présidente de la Région 25 en pleine campagne de sensibilisation (Adiac)

Dans le cadre de la « Saint Valentin ou fête des amoureux », le Léo club Brazzaville Kimia, qui est filleul du Lions club Brazzaville Lisalisi, a sensibilisé le 14 février, les étudiants de Bayardelle, puis ceux de la Faculté des sciences économiques, sur le thème : « Disons tous stop au VIH/SIDA avec le Lions clubs ».

Une journée d'intense sensibilisation qui a permis de toucher près de 2400 personnes. En tout, 7200 préservatifs masculins et plus de 2200 flyers ont été distribués.

L'objectif poursuivi par le Léo club Brazzaville Kimia, dans le cadre de la Saint Valentin est de conscientiser les élèves et étudiants sur les risques élevés de la propagation de la maladie en cette période de fête et de réjouissance, et de prévenir ce risque en vue de contribuer à la

réalisation de l'objectif zéro infection des IST-SIDA à l'horizon 2020 au Congo. « Le Lions clubs International est la plus grande association humaniste de services humanitaires dans le monde. Dans ce cadre, nous luttons à 100% contre la prolifération du VIH/SIDA dans le monde entier », indique le vice-président du Léo club Brazzaville Kimia, Desy Malonga, citant la motion inscrite sur le bas du flyer, précisant que, « Le plan c'est d'avoir une génération sans sida d'ici à 2020 ».

Cette campagne, explique la présidente de la Région 25, Clodia Ognelet, est une manière de sensibiliser les jeunes, étant eux-mêmes des jeunes étudiants. C'est vrai que la Saint Valentin est une journée un peu spéciale pour les jeunes. Il vaut mieux qu'ils le passent avec prudence.

Guillaume Ondzé

EDUCATION

Le CEG d'Inkouélé sera bientôt doté d'un nouveau bâtiment

Le président de la Génération Z, Antoine Bienaimé Obam'Ondon, a posé récemment la première pierre de construction d'un nouveau bâtiment moderne de trois salles de classe au Collège d'enseignement général (CEG) d'Inkouélé, dans le département des Plateaux

Construit dans les années 90, le CEG d'Inkouélé était devenu l'ombre de lui-même à cause de la vétusté de ses installations, mettant à mal de nombreux élèves venant de certains villages du district de Gamboma. La cérémonie de lancement des travaux qui dureront deux mois s'est déroulée en présence des inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire en poste dans cette localité considérée comme centre ainsi que des responsables du village.

À travers ce geste vivement salué par les habitants, le président de Génération Z vient de tenir l'une de ses promesses faites lors de la campagne élec-



Antoine Bienaimé Obam'Ondon entouré des inspecteurs de l'enseignement et du chef du village Inkouélé avant la pose de la première pierre / crédit photo DR

torale comptant pour l'élection présidentielle 2016 où il a soutenu la candidature du président sortant, Denis Sassou N'Gouesso. Pour permettre aux élèves de fréquenter sans interruption dans cette partie du district de Gamboma, Antoine Bienaimé Obam'Ondon a remis 1000 boîtes de craies aux écoles.

En sa qualité de fils du terroir, le président de Génération Z et sa suite ont été reçus par le roi

de Mbaya qui a apprécié son initiative. Ils ont également visité les populations autochtones des villages Béné à quelques encablures de Gamboma-centre et à Egnama sur la route d'Ongogni.

Rappelons qu'en marge de cette descente, le président de Génération Z a eu une rencontre citoyenne avec la population d'Inkouélé où une soirée dansante a été organisée en son honneur.

Parfait Wilfried Douniama

DISTINCTION

La grande chancellerie honore des cadres et agents du ministère des Affaires foncières

Le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, et quinze cadres et agents du département ont reçu, le 17 février, à Brazzaville des distinctions honorifiques des mains du grand chancelier des ordres nationaux, le colonel Norbert Okiokoutina.

Le ministre Coussoud Mavoungou a été élevé en dignité à titre exceptionnel au rang de grand officier dans l'ordre du mérite congolais. D'autres heureux récipiendaires ont été honorés à titre normal, selon la grande chancellerie. Le directeur de cabinet du ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Jean Claude Boukono, a été fait commandeur dans l'ordre du mérite congolais.

Deux autres cadres de ce département ont été élevés au rang d'officier dans l'ordre du mérite congolais. Il s'agit notamment du colonel Éric Dibas-Franck et d'Aubain Coussoud. « Je remercie le président de la République, Denis Sassou N'Gouesso, qui m'a fait officier dans l'ordre du mérite congolais. Je reconnais aussi que le ministre Coussoud Mavoungou a présenté un argumentaire de poids pour finalement apporter l'adhésion du chef de l'État », a déclaré Éric Dibas-Franck. « C'est un encouragement, ce sont des exigences. J'espère être au rendez-vous de cette rigueur et de cette vérité », a-t-il ajouté.

Certains cadres ont été faits chevaliers dans l'ordre du mérite congolais, alors que d'autres ont été distingués dans les ordres de dévouement et de la médaille d'honneur. Aristide Mampouya, président de la Fédération des terriens du Congo, a été aussi honoré par la grande chancellerie. « Le récipiendaire reste un modèle voire un guide », a-t-il indiqué, tout en s'engageant au nom de l'ensemble des récipiendaires à œuvrer pour l'application sans faille de l'arsenal juridique du secteur foncier au Congo. Ces distinctions honorifiques ont été décernées par le chef de l'État congolais, grand maître des ordres nationaux, à l'occasion des festivités du 58^e anniversaire de la proclamation de la République du Congo.

Christian Brice Elion

COMMUNIQUE DE PRESSE



Le 9 décembre dernier, la société de Téléphonie Mobile MTN Congo, leader en innovation, vous annonçait le lancement de la 4G Turbo sur son réseau.

La 4G Turbo est destinée aux abonnés désireux de plus de vitesse et de plus volumes pour leur travail, leur divertissement ou encore la communication multimédia avec les réseaux sociaux auxquels ils appartiennent. Il s'agit des Gamers, des abonnés de web TV ou de streaming, des abonnés de cloud et des fans de téléchargement de films et musiques.

Après la période de test concluant, MTN Congo invite l'ensemble de ses abonnés, désireux de bénéficier des avantages de la 4G Turbo, à se rendre dans ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire, munit d'un téléphone compatible, pour procéder gratuitement au changement de leur SIM 2G/3G en SIM 4G, configurer le téléphone et à commencer à utiliser les services internet avec la plus grande vitesse offerte sur le marché actuel (20 fois que les autres) à partir du 16 janvier 2017.

Bien que disponible qu'à Brazzaville et Pointe-Noire pour le moment, MTN Congo prévoit d'étendre sa couverture 4G au courant de l'année 2017 dans d'autres villes principales. Par ailleurs, toujours dans l'optique d'améliorer l'expérience de ses clients en matière de service internet, MTN Congo est heureuse d'informer la communauté nationale de l'extension de la couverture de son réseau 3G à trente-sept (37) nouvelles localités dont Mouyondzi, Pokola, Loudima, Mengo, Makola, etc... pour ne citer que ceux-là. Afin de permettre à ses abonnés de vivre une meilleure expérience et de profiter des avantages qu'offre le meilleur réseau de service internet en fonction de leurs centres d'intérêts, MTN Congo propose des forfaits allant jusqu'à 300 GB.

Une fois de plus, MTN Congo vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2017 !

A PROPOS DE MTN CONGO

MTN CONGO est une entreprise de téléphonie Mobile née du rachat le 9 décembre 2005 de LIBERTIS Telecom qui avait déjà 6 années d'existence au Congo. Le Capital social est passé en 7 années de 10 Millions à 11 Milliards de FCFA. Aujourd'hui, ses actions sont entièrement détenues par le Groupe MTN International. L'investissement de MTN au Congo est passé de 26 Milliards en 2005 à plus de 50 milliards en 2008 ; investissement en grande partie concentré dans le renforcement de la qualité et l'acquisition de nouveaux sites en République du Congo. MTN Congo est présente dans plus de 300 localités et villages du Congo Brazzaville. Le taux de couverture actuel est de plus 80% de la population congolaise. MTN Congo compte à ce jour plus de 1 million d'abonnés avec près de 300 emplois directs et plus de 10 000 emplois indirects. Pour plus d'informations, visitez : www.mtncongo.net.

MIGRATIONS

Qui aident les migrants en Méditerranée ?



Une vue des migrants (DR)

La justice italienne s'interroge sur une flottille d'embarcations qui tendent la main aux migrants dans leur dangereuse traversée.

Y a-t-il quelqu'un derrière les petits bateaux qui se lancent spontanément en Méditerranée au secours des migrants qui partent des côtes libyennes ? Faut-il seulement les poursuivre en justice pour encouragement à l'immigration clandestine ? La réponse serait simple si seulement la justice italienne savait qui est qui dans cette opération ayant des contours humanitaires, mais pourraient aussi être le fait de la criminalité organisée ; de la mafia. Italienne ou libyenne.

Le juge Carmelo Zuccaro, procureur de Catane (Sicile au sud de l'Italie), est perplexe. « Il n'y a aucune enquête en cours, pour la bonne et simple raison que nous n'avons pas d'information sur un éventuel délit », a-t-il expliqué. Il n'y a pas d'enquête pour le moment, mais un groupe de travail mis en place en octobre 2013 par le parquet de Catane pour analyser le trafic de migrants a ajouté, l'année dernière, au tableau de ses recherches la flottille humanitaire engagée au large de la Libye.

« Il y a une prolifération anormale d'ONG qui opèrent. Je ne parle pas des grandes organisations prestigieuses, mais de toutes les petites qui semblent avoir des moyens matériels sophistiqués, comme par exemple des drones. Cela coûte cher, et nous cherchons juste qui finance et pourquoi », a indiqué le juge Zuccaro. L'opération de surveillance aux frontières extérieures de l'Europe, Frontex, qui patrouille en Méditerranée, a récemment évoqué une possible collusion entre les réseaux embarquant les migrants de Libye et les navires privés qui les récupèrent en mer « comme des taxis ».

Lucien Mpama

COOPÉRATION ITALO-CAMEROUNAISE

L'Italie en force au salon « Promote » de Yaoundé

La coopération italo-camerounaise est promise à un bel avenir, affirme le ministre Mario Giro.

Des officiels italiens ont pris part à l'inauguration mercredi du salon international de Yaoundé, au Cameroun, le salon Promote. Avec un pavillon et une présence effective de plus de 70 sociétés venues d'Italie, la Péninsule confirme sa volonté de développer avec le Cameroun une coopération qui a déjà ses lettres de noblesses. Rome est fortement impliquée dans le secteur de la chocolaterie camerounaise, par exemple, son fleuron industriel Ferrero est aujourd'hui le premier employeur au Cameroun.

En mars dernier, c'est l'Ethiopie et le Cameroun que le président italien, Sergio Mattarella, avait choisis pour sa première tournée africaine. Tout comme son Premier ministre de l'époque, Matteo Renzi, avait choisi des pays d'Afrique centrale comme le Congo-Brazzaville et l'Angola, après le Mozambique, pour son premier voyage en Afrique lui aussi. Le salon de Yaoundé rassemble jusqu'au dimanche 19 février plus de 1300 entreprises étrangères.

« Ce salon revêt une importance stratégique significative pour le Cameroun et pour tous les pays de la région. Il représente une plateforme toujours plus importante pour le développement, un authentique moteur pour la croissance économique », a soutenu M. Mario Giro. Le vice-ministre

des Affaires étrangères italien est lui aussi présent à l'événement. L'ambassade d'Italie à Yaoundé a pris part à l'organisation de ce Salon, et l'institut italien du commerce extérieur, l'ICE, a également mis la main à la pâte.

Promote, le 1^{er} Salon économique d'Afrique centrale,

des Affaires étrangères italien est lui aussi présent à l'événement. L'ambassade d'Italie à Yaoundé a pris part à l'organisation de ce Salon, et l'institut italien du commerce extérieur, l'ICE, a également mis la main à la pâte.

« A travers cette participation, une première de cette importance pour les entreprises italiennes et pour le nombre de secteurs représentés, ainsi que ma propre participation en qualité de représentant du gouvernement chargé de la coopération internationale et des rapports avec les pays africains, nous voulons témoigner du rôle-clé que Rome accorde à la dimension économique avec le Ca-

meroun ; de l'Italie avec l'Afrique ; de l'Europe et de l'Afrique comme vecteurs pour un développement durable du continent, avec des perspectives concrètes pour les jeunes ».

Le vice-ministre italien a tiré ainsi les conclusions de ses nombreux entretiens avec les membres du gouvernement à Yaoundé. Il a dit tout le bien de son entretien avec M. Louis-Paul Motaze, ministre camerounais de l'Economie. Il a été évoqué les secteurs dans lesquels une coopération bilatérale serait d'un mutuel intérêt pour l'Italie et pour le Cameroun : l'agroalimentaire ; le bois ; le marbre et le textile. Et avec le ministre des Affaires étrangères Lejeune Mbella Mbella, Italie et Cameroun ont fait le point des étapes déjà franchies depuis la visite de M. Mattarella au Cameroun l'an dernier.

Lucien Mpama

MUSIQUE

Parfait Young s'est produit à l'IFC

Artiste polyvalent, Parfait Young a donné un concert, la soirée du 16 février, à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, avec son groupe d'accompagnement. Cette production s'inscrit dans le cadre de l'émission « Radio Cabaret » de la radio Mucodec présentée par son directeur Privat Tiburce.

Sitôt sur scène, Parfait Young accompagné de la jeune artiste Élyse, qui se jette dans la musique professionnelle, ont entamé la chanson « Pas un autre père », avant qu'il ne s'adresse au public. « Je suis très heureux et ému d'être en face de vous ce soir. J'espère que nous allons passer des beaux moments ensemble », a-t-il déclaré. Puis s'en est suivie la présentation de l'artiste musicien, avant que ce dernier ne poursuive son spectacle avec les chansons « Sans tâche beloti » et « Histoire vraie ». Après un intermède marqué par quelques questions qui lui ont été posées par l'animateur de l'émission Cabaret, Privat Tiburce, l'artiste a poursuivi son concert par les interprétations des chansons : « C'est la vie » du Camerounais Henri Dikongué, un pot-pourri avec des chansons « La belle Anicha » de Théo Blaise Kounkou,

« Missengué » de Pierre Mountouari, « La rue » du feu King Kester Emeneya de la République démocratique du Congo (RDC) et « Zouk la se médicament » du groupe Kassav des Antilles. « J'ai voulu par ce pot-pourri rendre hommage aux grands artistes musiciens vivants et morts qui ont marqué de leur empreinte le monde musical », a dit Parfait Young.

Fils biologique d'un père pasteur, Parfait Young qui a débuté sa carrière par la musique religieuse est un artiste embrassant aujourd'hui une musique à coloration rumba, empreinte de folklore africain, sur un subtil mélange de sonorités jazz. Polyvalent, Parfait Young est un guitariste, arrangeur et doté d'une voix angélique. Pour lui, il n'y a pas de différence entre la musique dite sacrée et mondaine. « Je ne trouve pas de différence

entre les musiques chrétienne et mondaine. Je fais de la musique de recherche, je fais de la world, de la rumba, ... », a poursuivi l'artiste.

La deuxième partie du concert de Parfait Young était consacrée à la présentation au public de trois de ses chansons contenues dans son prochain opus, à savoir « Ngai oyo », « Tala nga bien » et « Salela tango ».

Notons que son prochain album en préparation contient dix titres, parmi lesquels « Coralie, S, Tala nga bien, Sophie Migniot, Ngai oyo, Salela tango, Vengeance ». Accompagné par les professionnels de la place, Parfait Young a bénéficié de l'appui du staff Promius qui est un rassemblement d'artistes et journalistes qui le soutiennent. La coordination artistique de cet album est assurée par Théo Blaise Kounkou, qui d'ailleurs se trouve déjà en France pour son mixage. Parfait Young promet de mettre son opus sur le marché du disque courant les grandes vacances 2017. Pour l'instant, il est à la re-



Parfait Young sur scène avec l'artiste Élyse

cherche des partenaires. Le concert s'est achevé par le duo Pape God, président de l'union des musiciens congolais UMC, et Saint Patrick Azano, qui a porté son jugement sur ce spectacle. « Personnellement, je suis très touché par la qualité de la mu-

sique de Parfait Young. Coup de chapeau à l'artiste », s'est-il réjoui. À l'issue de ce concert, Parfait Young s'est dit très heureux de la communion entre lui et le public qui a été très réceptif tout au long de la soirée.

Bruno Okokana

COMMUNIQUÉ

Laboratoire National de Santé Publique organise du 8 février au 7 mars un dépistage gratuit contre le diabète.

Heure : de 7h – 14h.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Okombi Rousland Lionel. Je désire désormais être appelé Lounguembo Rousland Lionel. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire une opposition dans un délai de trois (3) mois.

AVIS DE VENTE

Trois terrains à vendre à Brazzaville et à Pointe-Noire

Pointe-Noire

• Terrain d'une superficie de 400 m², situé au quartier Tchimbamba Aéroport (à la fin de la piste)

Contact : +242 06.929.82.39 / 06. 658.13.02 / 05.553.52.95

• Terrain d'une superficie de 1 000 m² à Djeno à côté du lac Nanga.

Contact : +242 06.929.82.39 / 06. 658.13.02
Brazzaville

Terrain d'une superficie de 324 m², situé au quartier Orostom (derrière l'ancienne télé Congo)

Contact : +242 06.810.24.71 / 06 929.82.39.

NÉCROLOGIE

Monck Benjamin Monkassa, directeur départemental des Affaires étrangères à Pointe-Noire et au Kouilou, le



personnel du consulat général du Sénégal de la ville océane, la communauté ouest africaine en général, la communauté sénégalaise en particulier de ladite ville, informe les parents amis et connaissances du décès de M. Abderramane Kane Baïdy, consul général du Sénégal à Pointe-Noire. Décès survenu

le samedi 11 février à Pointe-Noire des suites d'une courte maladie. La dépouille mortelle a été rapatriée mercredi 15 février à Dakar où il sera inhumé dans son village natal.

Un hommage lui a été rendu en sa résidence en présence de l'ambassadrice du Sénégal au Congo, qui avait à ses côtés le préfet du département de Pointe-Noire, le directeur des affaires étrangères à Pointe-Noire et au Kouilou.



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (SERVICES DE CONSULTANTS)

PAYS : REPUBLIQUE DU CAMEROUN ET REPUBLIQUE DU CONGO

NOM DU PROJET : PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE KETTA - DJOUM ET DE LA FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE - YAOUNDE.

SECTEUR : TRANSPORT

REFERENCE DES ACCORDS DE FINANCEMENT :

• Don n°2100155016367 accordé à la République du Congo ;

• Accord de prêt n°2100150020794 signé avec la République du Cameroun.

N° D'IDENTIFICATION DU PROJET : P-Z1-DBO-048

La République du Cameroun et la République du Congo ont respectivement signé un accord de prêt et reçu un don du Fonds Africain de Développement afin de couvrir le coût du projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de la facilitation du transport sur le corridor Brazzaville - Yaoundé, et ont l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt et du don pour financer le coût du contrat relatif à l'audit comptable et financier du projet.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent l'audit des états financiers du projet des exercices 2015 et 2016, ainsi que l'audit de clôture. L'auditeur formulera une opinion professionnelle sur la situation financière du projet respectivement au 31 décembre 2015, au 31 décembre 2016, et à la clôture du projet. Il formulera également une opinion sur l'état des recettes et des dépenses couvrant l'ensemble de la période d'exécution des activités du projet. L'audit devrait aussi permettre aux auditeurs de formuler une opinion sur l'état du compte bancaire d'approvisionnement (compte spécial), le compte de contrepartie, les systèmes de contrôle interne, les modes de passation de marchés, ainsi que sur le respect des conditions de l'accord de prêt et des Règles et Procédures de la banque en matière de gestion de projet.

Le Secrétariat Général de la CEEAC, organe de coordination générale du projet et d'exécution du volet « audit du projet », invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de la CEEAC de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux suivantes : de lundi à vendredi de 07 h 30 et 15 h 30, heure locale.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 07 mars 2017 à 15 h 30, heure locale et porter expressément la mention « AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ROUTE KETTA-DJOUM ET DE LA FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR BRAZZAVILLE-YAOUNDE ».

Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC),

Mairie de Haut de Gué Gué - B.P 212 LIBREVILLE - Gabon

Tél. : +241 44 47 31 / Fax : +241 44 47 32

Email : secretariat@ceeac-eccas.org

A l'attention du secrétaire général Adjoint chargé du DIPEM - Direction des Infrastructures (Cellule d'Exécution des Programmes d'Infrastructures routières et ferroviaires et Facilitation du Transport).

COMMUNIQUÉ

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, les familles Ndamba Ngoma, Ngoma-Kibenga, mesieurs Ngoma Ngoma Bebsol et Malélé Mao ; mes dames Wanoungui Ruth Baraka et Malélé Joline informent les parents amis et connaissances le décès de leur fils, frère, petit frère, neveu et cousin, Ndamba Ngoma Arnaud Josué Béni, agent au ministère de la recherche scientifique survenu le 11 février 2017 à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée funèbre se tient au N°3 de la rue Polydor en face de la commune de Moundali.

Les obsèques auront lieu lundi 20 février au cimetière de Ma Campagne selon le programme ci-après :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h30 : culte et prière dans la salle VIP

11h30 : recueillement

13h00 : départ pour le cimetière « Ma Campagne »

14h : Inhumation

14h30 : retour au lieu de la veillée

16h : fin de la cérémonie



AFRIQUE

L'importance de l'énergie dans le développement au Sahel

Une étude du Programme des Nations unies pour le développement indique que seuls 10% des populations vivant en Afrique subsaharienne ont accès à l'électricité. La Banque africaine de développement (BAD) veut remédier la situation.

Pour le président de la BAD, Akinwumi Ayodeji Adesina, « la place de l'énergie est un préalable au développement économique des pays africains ». Il avait fait part de sa préoccupation concernant la situation au Sahel, lors des assises du 28ème sommet de l'Union africaine (UA) qui ont eu lieu à Addis-Abeba (Ethiopie), les 30 et 31 janvier.

Il avait déclaré : « j'ai honte de la situation de l'accès à l'énergie en Afrique. Sans énergie, on ne peut même pas assurer une éducation de qualité aux enfants ». La faible couverture du réseau électrique en Afrique subsaharienne, et particulièrement au Sahel, entraîne de ce fait toute une série d'inconvénients pour les populations locales. Ajoutant : « les terroristes profitent de l'obscurité entraînée par l'absence d'électricité pour commettre leurs forfaits. C'est donc autant un problème de développement qu'une question de sécurité ». Ce qui a poussé la BAD à lancer un plan pour accroître le niveau d'accès au réseau électrique en Afrique. Intitulé : « le nouveau pacte pour l'énergie en Afrique », ce plan vise à résoudre durablement le problème de l'électricité, notamment pour les particuliers et pour développer des projets industriels en général, et à l'agro-industrie en particulier. Actuellement, 12 milliards de dollars sont prévus pour être débloqués dans les dix prochaines années au niveau continental.

« Nous escomptons à partir de notre mise en oeuvre, un effet de levier de 50 milliards de dollars en faveur de l'accès à l'énergie en Afrique », a laissé entendre Ayodeji Adesina. En 2016, la BAD a investi 1,7 milliard de dollars dans le secteur énergétique, entraînant ainsi 2,8 milliards de bénéfice pour le secteur privé.

Noël Ndong

CAF

Les arbitres africains pour le Mondial viendront en formation en Italie

La CAF a retenu sept hommes du sifflet pour le Mondial de football de 2018. Ils viendront pour le séminaire en avril en Italie.

Un séminaire de remise à niveau des arbitres qui officieront lors de la Coupe du Monde de football 2018, en Russie, va les rassembler en avril prochain à Coverciano. Le séminaire se tiendra du 3 au 7 avril prochain dans cette localité de la région italienne de Toscane (centre-nord). Pour cela, la Fifa (Fédération internationale de football association) a adressé ses convocations à 53 hommes du sifflet représentant toutes les fédérations continentales de football.

Le séminaire consistera en des tests physiques, des cours théoriques et pratiques au bout desquels la Fifa espère disposer de juges suffisamment aguerris et prompts à prendre les bonnes décisions sur le terrain. Pour l'Afrique, la CAF (Confédération africaine de football) a désigné 7 arbitres. Même nombre pour l'Asie et l'Amérique du Nord-Caraïbes. Mais ils seront 10 pour l'Amérique du Sud et ... 20 pour la région Europe !

Le choix de l'Italie pour cette prestigieuse formation s'est imposé pour la qualité des structures sportives et de formation au sport dont le pays dispose. Mais on ne saurait totalement écarter aussi le « coup de pouce » donné par les personnalités italiennes, d'origine ou de sensibilité, qui président aujourd'hui aux destinées de ce sport au niveau mondial. Faut-il rappeler que c'est l'Italien Pierluigi Collina, l'arbitre chauve qui a été meilleur arbitre de beaucoup de

coupes du monde qui est aujourd'hui président du comité arbitral de la Fifa?

Chef de département à la Fifa, Massimo Busacca est lui aussi un Suisse d'origine italienne. Sans ou-



blier Gianni Infantino lui-même, élu il y a un an pour succéder à Joseph Blatter au poste de président du sport mondial. Lui aussi est un Suisse d'origine italienne.

Lors de leur stage en Italie, les 53 arbitres seront familiarisés aux nouvelles techniques d'arbitrage impliquant des technologies modernes. Ils seront formés à l'AVR, l'arbitrage par vidéo-assistance, qui sera introduit pour la première fois à une Coupe du monde en 2018. C'est la vidéo qui départagera désormais les différents avis en cas de doute sur un franchissement de ligne sur le terrain, comme c'est déjà le cas en tennis. La 21ème Coupe du monde se déroulera du 14 juin au 15 juillet 2018 en Russie.

Lucien Mpama

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

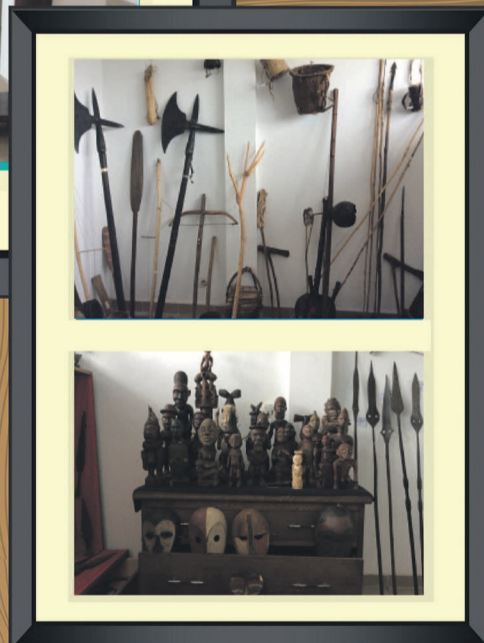
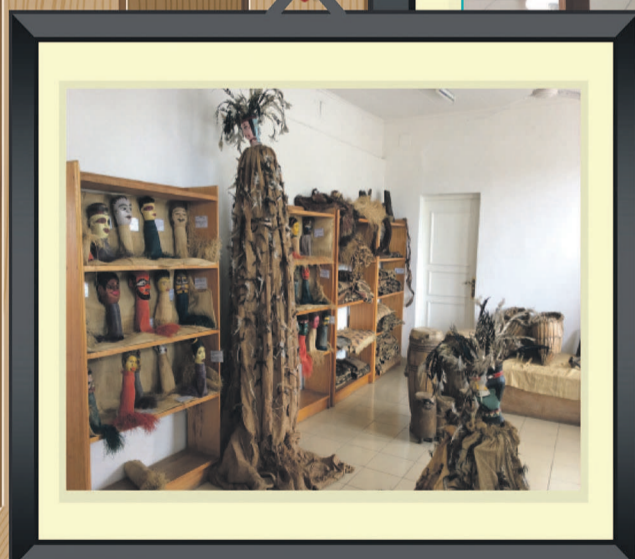
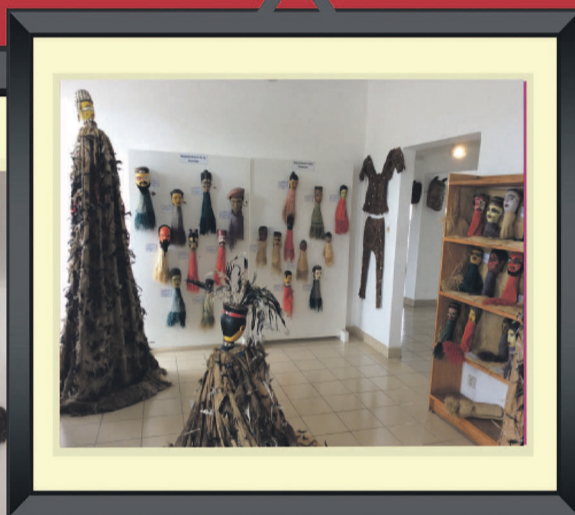
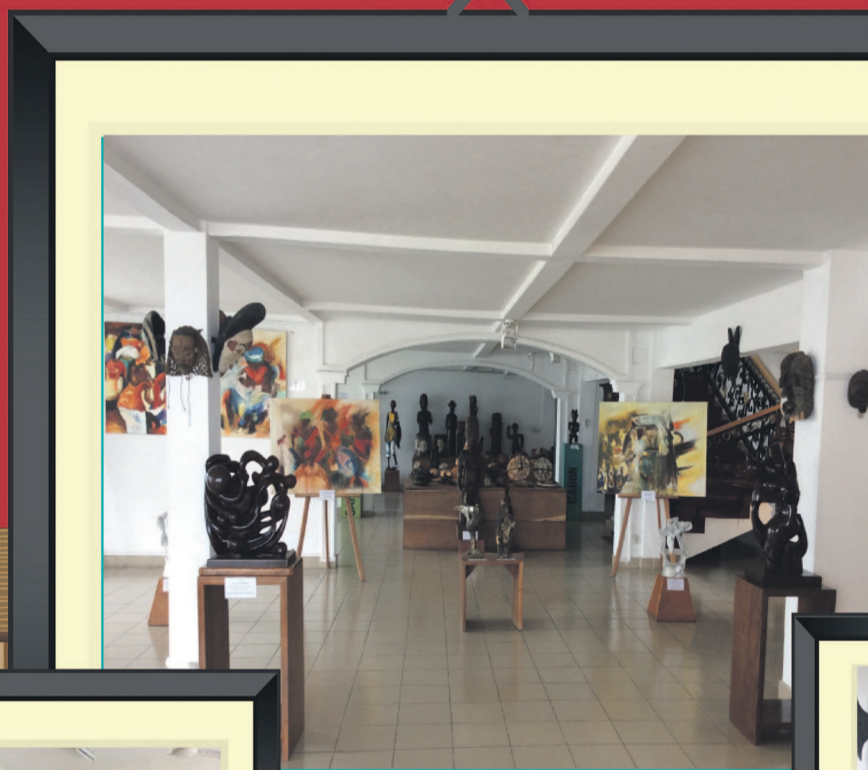
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 22^e journée

Grâce à un Moussiti Oko encore décisif, Dunkerque l'emporte à Sedan (2-1). Alors que Sedan menait au score, l'international Espoir obtient un penalty transformé par Fachan (1-1, 10e). A la 74e, Moussiti Oko marquait de la tête sur un super centre de Jamrozik (2-1). Buteur lors des 4 derniers matchs de son équipe, il permet à Dunkerque d'enchaîner 4 victoires consécutives et de se mêler à la lutte pour la montée (1er devant Concarneau et Châteauroux qui comptent un match en retard).

Hugo Konongo n'a pas joué dans les rangs de Sedan, plus que jamais dernier du classement.

Eden Massouema a joué l'intégralité du match nul du Paris FC face à Béziers (0-0).

Blanstel Koussalouka n'est pas entré lors du match nul concédé par le CA Bastia face à Epinal (0-0).

Sans Ladislas Douniama, blessé, Le Duchère l'emporte sur le terrain de Boulogne (2-1).

Au classement, Dunkerque est donc en tête, avec 37 points, un match d'avance sur ses premiers poursuivants. Dont La Duchère, 6^e avec 33 points. Avec 29 points, le CA Bastia est 9e et devance le Paris FC, 10e. Sedan est 18e et dernier avec 14 points.



Et de 8 buts en 23 matchs de Jupiler Ligue pour Sylvér Ganvoula (droits réservés)

Belgique, 27^e journée, 1^{re} division

Huitième but de la saison pour Sylvér Ganvoula, qui ouvre le score à la 16e minute pour Westerlo : sur un centre venu de la gauche, Ganvoula trompe le gardien d'une tête piquée autoritaire. Mais le FC Bruges, champion en titre, est

trop fort pour Westerlo et s'impose finale 2-1. Quinzième avec 22 points, Westerlo ne compte plus que 4 points d'avance sur le 16e et dernier.

Espagne, 26^e journée, 2^e division

Dominique Malonga est resté sur le banc lors du succès d'Elche à

Lugo (2-1).

France, 26e journée, 1re division Prince Oniangué était titularisé lors du match nul obtenu par Bastia face à Monaco (1-1). Prêté par Wolverhampton, l'ancien Rémois a joué, avec intensité, au poste de milieu offensif gauche. Actif, il a souvent pesé dans les débats (37 ballons joués, 4 duels gagnés, 17

ballons perdus, 70% de passes réussies, 1 tir non cadré, 1 centre et 1 faute commise). Dixième avec 34 points, Elche revient provisoirement à 4 points de la 6e place, qualificative pour les play-offs.

Qatar, 21^e journée, 1^{re} division

Al Wakrah et Prince Ibara, titulaire et averti à la 22e, sont tenus en échec par Al Shahaniya (2-2). Avec 14 points, Al Wakrah est 14e et dernier du classement. L'ancien attaquant du CA Bizertin totalise 1 but en 6 matchs.

Ligue Europa, 16^e de finale aller

Osmanlispor réalise une bonne opération sur le terrain de l'Olympiakos Le Pirée (0-0). Pour la première fois depuis l'arrivée de Bifouma, les deux internationaux congolais étaient titularisés. L'ancien Bastiais était aligné en pointe avant de sortir à la 94e, tandis que Dzon Delarge, remplacé à la 81e, a joué sur le côté droit. Match retour le 23 février à Ankara.

Sauf accident industriel à domicile, Lyon est qualifié pour les 8e de finale après son carton à Alkmaar (4-1). Alan Dzabana n'était pas dans le groupe.

Camille Delourme

Le chemin le plus rapide entre
POINTE-NOIRE et
BRAZZAVILLE a
désormais un nom :



SÉCURITÉ **EFFICACITÉ**
CONFORT

4 VOLS PAR JOUR
À PARTIR DE 34 000 Francs HT



06 945 70 04 
www.equafly.com 




LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE**
(africaine, française et italienne)

Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



HUMEUR

Vous élèves, les examens se préparent en classe et non dehors !

Cette humeur, qui est un constat quelque peu surprenant, s'adresse à la fois aux élèves des classes d'examen, à savoir ceux de la terminale, de la troisième et du cours moyen deuxième année (CM2), aux parents d'élèves et surtout aux responsables des établissements scolaires.

Le constat est que, bien avant 10 heures ou autour de 15 heures de lundi à vendredi surtout, des élèves en tenue scolaire occupent des milieux qui ne leur conviennent pas du tout. Ces milieux sont des buvettes, des restaurants, des marchés, où allongent des rues et avenues en petit groupe, discutent de tout et de rien, des choses qui n'ont rien à voir avec leurs enseignements. Et quand on essaie de les interroger pourquoi ils sont dehors, Ils avancent des raisons farfelues. Certains parlent des heures creuses, d'autres des enseignants qui sont absents, d'autres encore parlent de certains cours qui ne seraient pas intéressants, ou disent qu'ils ont été mis dehors à cause des droits d'écolage et autres.

Encore que, le plus souvent, se sont des élèves qui sont en classe d'exa-

men, et cela préoccupe de nombreux parents et d'autres tuteurs de voir ces élèves de la terminale, de la troisième et du CM2 toujours dehors comme si l'examen d'État se préparait hors de l'école. Cela appelle deux interrogations : la première, si la raison des heures creuses est fondée, il y a là un problème, car on peut de ce fait s'interroger sur le volume horaire des matières qui sont dispensées soit aux élèves des séries D, A ou C, soit de celui de l'élève de la troisième ou du CM2. La deuxième, si la raison de certains enseignements qui ne leur plairaient pas est fondée, il y a là un problème grave à mettre fin, car toutes ces matières enseignées viennent à l'examen, encore que la culture pédagogique générale demande que toutes ces matières soient enseignées. Et honnêtement, les élèves devraient savoir que les coefficients des matières qu'ils évitent sont pris en ligne de compte lors du calcul de la moyenne de l'élève à l'examen d'État.

Cette mauvaise habitude des élèves est connue de tous, battons-nous pour l'arrêter. De nombreux élèves des sé-

ries littéraires sont allergiques aux matières scientifiques et certains élèves des séries scientifiques sont réfractaires aux matières littéraires et autres. C'est pour cela qu'ils sont toujours dehors. Que dire de ceux de la troisième ! Surtout ceux-là, n'en parlant plus, c'est la grande confusion qui naît tous les jours dans les établissements scolaires. Ils choisissent non pas des cours mais les têtes des professeurs. Et lorsqu'un enseignant essaie de se comporter selon la rigueur voulue par le métier; tout de suite, il est taxé par des élèves de mauvais professeur quelle que soit la discipline qu'il dispense. Et pendant qu'arrive l'heure de la matière qu'il dispense, les classes se vident au su et au vu des responsables de l'établissement scolaire.

Quant aux élèves du CM2, nombreux sont des parents qui souhaitent toujours le plein temps, car le nombre d'heures qu'ils suivent des cours par rapport aux nombres d'heures qu'ils passent hors de l'établissement scolaire crée chez ces gamins un comportement « antiscolaire ». Il faut les voir, ces gamins, arriver très tôt à l'école et

repartir même avant l'heure. Ils s'agglutinent autour des petits marchés de fortune qui se créent autour des écoles. Ces marchés, disons-le sans langue de bois, créent chez ces gamins des vellétés d'être toujours dehors en train de prendre du yaourt ou soit de « grignoter » un bout de pain.

Alors où sont passés des cahiers de liaison qui devraient permettre à l'école et aux parents de suivre les enfants ? Pourtant, ces élèves sont bien identifiables grâce à leur uniforme. Pourquoi la police n'utiliserait-elle pas des mesures dissuasives pour que ces élèves évitent de fréquenter ces milieux en tenue scolaire pendant que leurs collègues font cours ? Où sont passées les listes d'appels pour le contrôle rigoureux à chaque début de cours ?

Parents d'élèves, responsables d'écoles et vous élèves que l'échec ne soit pas pour vous une surprise quand arrivera le jour de la délibération des résultats des examens d'État, car plus on n'est pas en classe plus on multiplie ses chances de l'échec. À bon entendeur salut !

Faustin Akono

LOANGO

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou visite les 30 logements de Lemba

En séjour de travail au Kouilou, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public a fait une descente à la cité des 30 logements de Lemba situés dans la sous-préfecture de Loango. Laurent Tengu, président du conseil d'administration de l'Agence foncière pour l'aménagement des terrains (Afat), organe créé pour l'aménagement et l'acquisition des terrains, ainsi que les autorités locales et du département ont fait partie de la délégation.

La cité des 30 logements construits par la société Eridan Sarl bénéficie du financement de la Banque congolaise de l'habitat, tandis que la société Spie a la charge d'en assurer la commercialisation. « Ce projet des logements de Lemba est un projet pilote qui rend visible l'action de l'Afat dont l'une des missions est de permettre que les terrains soient d'abord aménagés avant de recevoir des constructions. Cela est un gage pour éviter le désordre foncier constaté actuellement. Car, depuis un certain temps, on a pris l'habitude dans le pays de vendre des terrains sauvagement, c'est-à-dire on lotit sans se soucier au préalable de l'aménagement », a dit Laurent Tengu, président du conseil d'ad-



Le ministre Coussoud-Mavoungou visitant les logements de Lemba Crédit photo «Adiac»

ministration de l'Afat. Expliquant le bien-fondé de l'Afat, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a ajouté que c'est un organe qui facilitera l'accès à la propriété aux Congolais qui ont un revenu très faible d'acquiescer une parcelle de terrain. « Nous voulons rendre visibles les missions de cet organe qui sont en train d'aménager les espaces de terre et de les

rendre accessibles aux citoyens ayant un faible revenu, d'acquiescer des terres viables. Il fallait avoir un organe qui facilite l'aménagement, l'acquisition à très bas coût des terrains. L'élément fondamental qu'on peut retenir; c'est qu'avant de faire quoi que ce soit, il faudrait désormais que le tout soit bien aménagé, c'est-à-dire qu'il y ait de l'eau, de l'électricité, le téléphone.... », a-t-il

renchéri. L'Afat est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a été créée par la loi n°27-2011 du 3 juin 2011. Ses missions sont, entre autres, de procéder aux opérations d'acquisitions foncières, d'aménager et céder des espaces de terres nécessaires à la réalisation de projets

d'intérêt général, de contribuer pour le compte de l'état au recouvrement par le Trésor public des droits et redevances relatifs à l'acquisition, à l'aménagement et à la cession des espaces foncières. L'Afat devrait permettre à l'avenir de mettre un terme à l'occupation anarchique des terrains qui provoque des glissements et l'ensablement des habitations.

Hervé Brice Mampouya

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'institut inter- Etats de Loudima désormais électrifié

Depuis son inauguration le 22 octobre 2014, l'institut de formation technique et professionnelle de Loudima était électrifié grâce à un groupe électrogène. Le Premier ministre Clément Mouamba a mis en service, le 17 février, un transformateur électrique d'une grande puissance alimentant désormais cette structure scolaire.

A l'occasion, Clément Mouamba a déclaré que le gouvernement vient, par cet acte, de résoudre l'une des difficultés à laquelle l'institut était confronté. « Dans les tout prochains jours, les experts vont procéder à l'installation d'un forage moderne pour l'alimentation en eau potable des enseignants et apprenants. De même, le gouvernement a remis à la direction de l'Institut une somme importante d'argent pour la nutrition des étudiants », a-t-il indiqué.

En revanche, a-t-il renchéri, le gouvernement attend des apprenants l'assiduité et la persévérance dans les études. Cette école, a-t-il indiqué, est un modèle de coopération entre le Congo et la Namibie. Les objectifs qu'elle vise intègrent la vision des pouvoirs publics des deux pays, à savoir : former des cadres de

demain dans de bonnes conditions d'apprentissage. Par ailleurs, Clément Mouam-

l'établissement scolaire, les étudiants et les personnels. Ainsi, cet acte du gouverne-



Les élèves de l'Institut de formation professionnelle de Loudima (DR)

ba a appelé les apprenants et la direction de l'école à veiller aux installations électriques. Il a promis, par la même occasion, la construction d'un mur de clôture pour protéger

ment a été bien apprécié aussi bien par le directeur exécutif de cet institut, le Congolais Jacques Mabiala que par les apprenants. Ces derniers ont mis à profit cette occa-

sion pour formuler l'une des doléances qu'ils croient être entre autres la plus importante, à savoir : le bitumage de la voie qui mène à l'Institut. Notons que l'institut de formation technique et professionnelle de Loudima compte

fait par voie de concours ouvert aux apprenants congolais et namibiens âgés de 16 à 18 ans et titulaires d'un brevet d'études techniques (BET), brevet d'études du premier cycle (BEPC) ou un autre diplôme équivalent. Le quota est de 50 places par Etat, soit 100 par session et par promotion.

La durée de formation est de quatre ans, dont une première année consacrée à l'apprentissage des langues: le français pour les Namibiens et l'anglais pour les Congolais).

L'institut offre des formations dans les options ci-après : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ; maintenance des équipements industriels ; bâtiments et travaux publics ; production des cultures vivrières et industrielles ; productions animales et hôtellerie.

Le Premier ministre était, dans cette mission de travail à Loudima, en compagnie de l'ambassadeur de la Namibie au Congo, Vilio H. Hifindaka.

Roger Ngombé

161 apprenants, dont 14 Namibiens. Le nombre de personnel enseignant et administratif est de 133 pour cinq de nationalité namibienne. L'accès à l'établissement se

RÉFLEXION

La France est-elle au bord du gouffre ?

La tentation est de plus en plus forte, chez de nombreux observateurs de la scène internationale, de répondre «oui» à cette question. Et l'on doit reconnaître que la conjugaison désastreuse des actions judiciaires engagées contre le candidat des Républicains à l'élection présidentielle, des déclarations pour le moins malhabiles des candidats de la gauche, de la montée de l'extrême droite dans les intentions de vote, des désordres croissants dans la banlieue parisienne, de la dérive des finances publiques avec un endettement national de plus en plus lourd semble donner raison aux prophètes de malheur, aux mauvais augures qui surfent avec délectation sur la grande vague du pessimisme. Mais la France a vécu tout au long de son Histoire tant d'épreuves, survécu à tant de drames politiques que l'on peut être certain - c'est en tout cas notre conviction - qu'à plus ou moins brève échéance elle trouvera la force de se redresser.

Trois facteurs au moins se conjuguent qui conduisent à une analyse moins pessimiste de la situation que celle

déversée en continu par les acteurs politiques et les grands médias de l'Hexagone.

° Le premier de ces facteurs tient à la richesse du pays dont les finances publiques ont, certes, été gérées en dépit du bon sens tout au long des trois dernières décennies par les gouvernements de gauche comme de droite, mais qui figure toujours dans le peloton de tête des nations les plus prospères du monde.

Même si la France n'est plus très éloignée de la faillite étant donné la dérive constante de ses dépenses publiques, elle détient un capital industriel et financier, des compétences techniques et scientifiques, des capacités de recherche et d'innovation qui autorisent tous les espoirs. Le vrai problème qu'elle doit résoudre aujourd'hui est celui de sa gouvernance publique qui est désastreuse.

Il est donc fondamentalement politique.

° Le deuxième facteur est la puissance de l'appareil d'Etat français. Issue très directement du désordre que généra la Révolution de 1789, cette vieille machine aux rouages multiples - gestion administrative na-

tionale et locale, finances, défense, enseignement, diplomatie, culture, etc - dont les fondements ont été jetés par l'Empereur Napoléon Bonaparte n'a pas cessé au fil du temps de renforcer ses structures. C'est elle qui détient le véritable pouvoir car elle n'est pas soumise aux aléas de la politique comme le sont le président de la République, le chef du gouvernement, les ministres, les sénateurs, les députés, les élus locaux et régionaux. Et même si la pesanteur de l'appareil d'Etat rend difficiles les réformes que l'évolution du monde exige elle constitue pour la société française un rempart que rien ne peut ni ne pourra détruire.

° Le troisième facteur est constitué par le puissant réseau mondial que rassemble la communauté francophone. Unie par la langue, l'art, la science, l'enseignement, mais aussi et même si cela se voit moins par la diplomatie, la cinquantaine de pays qui la composent a tout intérêt à accompagner la France dans le long et difficile processus de redressement qu'elle va devoir entreprendre. Et même si, comme l'a très justement fait remarquer la semaine dernière, à Alger, le candidat de gauche Em-

manuel Macron, elle a commis des crimes en diverses régions du monde à l'époque coloniale, elle est toujours perçue dans les pays du sud comme un allié sûr face à des grandes puissances qui semblent vouloir s'affronter à fleurets dénichés dans le proche avenir.

Nul ne peut dire aujourd'hui ce qui sortira des urnes dans les trois prochains mois et mieux vaut se garder d'anticiper le choix que feront demain les électeurs. Mais l'on peut tenir pour certain que la France restera un partenaire fiable pour les pays avec lesquels elle a tissé des relations fortes au fil du temps.

Fillon, Macron, Mélenchon, Le Pen, Hamon et pourquoi pas un outsider qui s'inviterait dans la campagne agitée qui se déroule sous nos yeux ? Tout peut arriver, d'où le conseil que nous formulons de ne pas anticiper et de s'en tenir aux certitudes ici résumées. Ce sont elles, en effet, qui gouverneront la France demain comme hier et que devra respecter le nouveau locataire du Palais de l'Elysée, qu'il le veuille ou non, que cela lui plaise ou pas.

Jean-Paul Pigasse